



SÉANCE DU 4 MARS 2024

DELIBERATION n°B-2024-03-011 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

Date de convocation : 27/02/2024

L'an deux mille vingt quatre, le quatre mars à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du Conseil en Mairie de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente

Absents :

Jacques LEGRAND, Fabienne FONTENEAU, Laurent DE LAUNAY, Sébastien LABORDE, Laurent KERMABON, Stéphanie DUPUY

Monsieur Hervé ALLOY a été nommé secrétaire de séance

EMPLOI, INSERTION, FORMATION, ATTRACTIVITE COMMERCIALE FORUM EMPLOI FORMATION DU LIBOURNAIS ÉDITION 2024 PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX EPCI DU LIBOURNAIS.

Sur proposition de Madame Marianne CHOLLET, Vice-Présidente en charge de l'emploi, insertion, formation et attractivité commerciale,

Vu le code général des collectivités territoriales,

La Cali assure le portage administratif et juridique du Forum Emploi - Formation – Evolution Professionnelle du Libournais depuis 2015 avec l'appui de l'ensemble des partenaires de l'emploi, de la formation et du monde économique : le PLIE du Libournais, le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, l'Unité Territoriale de la DDTES, France Travail, la Mission Locale du Libournais, l'Espace Régional d'Information de Proximité du Libournais (ERIP), le Cap Emploi Gironde, le Département de la Gironde, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Aquitaine (section Gironde), l'ANEFA, l'APEC et les opérateurs de l'évolution professionnelle.

Cet événement est destiné à un large public : jeunes déscolarisés, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi, salariés (cadres, ...), personnes en projet de reconversion professionnelle.

L'événement se déroule de manière itinérante cette année et s'enrichit en proposant des rencontres de proximité nommées « café de l'emploi ». Ainsi sur la période du 4 au 22 mars les visiteurs sont attendus au(x) :

- cafés de l'emploi à Saint Denis de Pile le 4 mars et à Saint-Emilion le 12 mars,
- forum le 14 mars à Vayres
- visites entreprises organisées sur l'arrondissement du 18 au 22 mars,
- salon en ligne de France Travail du 4 au 22 mars, outil qui permet aux entreprises de rencontrer des candidats de toute la France grâce à des entretiens à distance.

Cet événement mobilise chaque année de nombreux visiteurs (près de 500 en 2022) issus de tout le Libournais (74% de La Cali, 22% des autres EPCI de l'arrondissement de Libourne).

La Cali peut solliciter des soutiens financiers, comme à chaque édition, auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et des communautés de communes du Fronsadais, de Castillon-Pujols, du Grand Saint-Emilionnais.

En conséquence, le budget prévisionnel de la manifestation est structuré de la façon suivante :

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel : technique (ingénierie de projet, communication) et administratif	5 500 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (60%)	8 220€
Frais de communication : bloc note + stylo offert à chaque visiteur	900 €	La Cali	3 540€
Frais de communication flyers, affiches, guides du visiteur, signalétique extérieure	3 000 €	Cdc de Castillon-Pujols	729€
Service de sécurité	500 €	Cdc du Fronsadais	654€
Frais de réception	300 €	Cdc du Grand Saint-Emilionnais	557€
Frais annexes (achat petit matériel, location mobilier)	3 500€		
Total	13 700 €	Total	13 700 €

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (10 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant à procéder aux demandes de contributions financières relatives à l'organisation du Forum Emploi Formation 2024 et signer tous les documents afférents, auprès :

- du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine,
- des EPCI du territoire du Libournais : Communautés de communes de Castillon-Pujols, du Fronsadais, du Grand Saint-Emilionnais.

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID : 033-200070092-20240304-B_2024_03_011-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le
Fait à Libourne 06 mars 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



Hervé ALLOY,,
Vice-président,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240304-B_2024_03_011-DE